

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

Considérant les dispositions du décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale et notamment l'article 9,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteur·rices Territoriaux·ales,

Vu la demande de réinscription formulée par Madame DOUAI CACHEUX Bernadette de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT (CAHP),

Vu la demande de réinscription formulée par Madame BOURGHELLE BUSEYNE Sandrine de la Mairie de HERGNIES,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 01/06/2017,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 14/06/2018,

Vu les nominations recensées dans les collectivités territoriales affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 14/12/2020,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au grade de rédacteur·rice au titre de la promotion interne pour l'année 2020 est arrêtée comme suit :

ETABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM USUEL	PRENOM
C.C.A.S. de Louvroil	Madame	KERMABON	MEYS	Nathalie
C.C.A.S. de Saint-Amand-les-Eaux	Madame	LECOMTE	AMERI	Sandrine
Mairie d'Anzin	Madame	KOSTEK		Magalie
Mairie d'Aulnoye-Aymeries	Madame	CHAPON		Christine
Mairie de Boeschepe	Madame	FRESNAIS		Stéphanie
Mairie de Faches-Thumesnil	Madame	CARLIER		Pascale
Mairie de Lez-Fontaine	Madame	WATERLOT	BERLEMONT	Barbara
Mairie de Marquette-lez-Lille	Madame	DE WILDE		Véronique
Mairie de Mortagne-du-Nord	Madame	ADRIAENSSENS		Nathalie

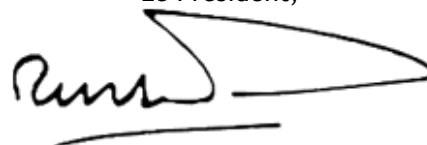
ETABLISSEMENT	GENRE	NOM	NOM USUEL	PRENOM
		PATRONYMIQUE		
Mairie de Vieux-Condé	Madame	MERLIN		Bérandère
Mairie d'Erquinghem-le-Sec	Monsieur	BEAUMADIER		François
Mairie d'Hamel	Madame	FENART		Elodie
Mairie d'Houplines	Madame	DEBRIE	OCHIN	Annick
Mairie d'Onnaing	Madame	MARS	AGAH	Nathalie

Article 2: Madame DOUAI CACHEUX Bernadette de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE DU HAINAUT (CAHP) a été inscrite sur la liste d'aptitude suite à la commission du 1^{er} juin 2017. N'ayant pas été nommée, elle souhaite être réinscrite pour une quatrième et dernière année.

Madame BOURGHELLE BUSEYNE Sandrine de la Mairie de HERGNIES a été inscrite sur la liste d'aptitude suite à la commission du 14 juin 2018. N'ayant pas été nommée, elle souhaite être réinscrite pour une année supplémentaire.

Article 3 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille, le 28/12/2020
Le Président,



Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.
- Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.